



Communiqué de presse

Le 20 février 2026

Tempêtes Nils & Pedro : AXA France déploie ClimAgir, son dispositif de prévention et de protection pour ses assurés

Dès le 11 février, à l'annonce du passage de la tempête Nils, AXA France a activé sa cellule de crise nationale ClimAgir, en charge de coordonner le soutien à ses assurés ainsi que la gestion de leurs sinistres.

Ainsi, et sans attendre la parution d'arrêtés de catastrophes naturelles, et en étroite collaboration avec ses agents généraux mobilisés sur le terrain, AXA France a pris les mesures exceptionnelles suivantes :

- **Extension du délai de déclaration** des sinistres à 30 jours au lieu de 5 habituellement.
- **Extension de la période de relogement d'urgence** à 14 jours au lieu de 7 jours habituellement pour les assurés concernés.
- **Versement immédiat d'une avance sur indemnité** pouvant aller jusqu'à 5 000 euros, avec ou sans expertise.
- **L'accès à un fonds de solidarité** : il a vocation à soutenir les assurés en situation de détresse, en complément d'indemnisation des dégâts matériels, lorsque leurs contrats ne prévoient pas la garantie adaptée.
- **Pour tous les sinistrés, qu'ils soient clients ou non d'AXA**, qui ont besoin d'être écoutés ou conseillés à l'issue de cet événement traumatisant : une **assistance psychologique téléphonique gratuite**, AXA Entraide. Elle permet de contacter anonymement, au 0 800 77 88 95, un psychologue clinicien jusqu'à 3 séances.

Ce dispositif pourra être adapté en fonction de l'évolution de la situation.

Le dispositif ClimAgir d'AXA France prévoit notamment :

- **La prévention et l'information en amont des événements naturels** : surveillance météorologique 24h/24h, alerte et prévention auprès des assurés d'AXA France, recommandations concrètes et immédiates pour faire face aux catastrophes naturelles.
- **Le déploiement systématique d'une cellule de crise nationale** activée en amont des événements prévisibles, ou dès les premiers instants d'un événement naturel de grande ampleur, afin d'accompagner ses assurés tant par des mesures d'urgence, la mise en sécurité de leurs biens que dans leurs démarches.

AXA France a mobilisé son dispositif de prévention afin d'alerter ses assurés (professionnels et particuliers) sur la Côte atlantique, le Languedoc et la Corse. Près de **900.000 SMS** ont été envoyés pour inciter les assurés à adopter les bons gestes.

Par la suite, afin de reconstruire de façon plus durable après leur sinistre, les assurés d'AXA France pourront bénéficier de la « **Garantie Verte** », qui **permet de co-financer jusqu'à 50% le surcoût lié au remplacement des biens endommagés par des solutions plus durables**.



A PROPOS D'AXA France

Entité du Groupe AXA, dirigée par Mathieu Godart, AXA France est le premier assureur français. Assureur multi spécialiste, il protège près de 8 millions de clients, particuliers, entreprises et professionnels, grâce à l'expertise et à la proximité de ses réseaux commerciaux et près de 14 000 collaborateurs.

CE COMMUNIQUÉ DE PRESSE EST DISPONIBLE SUR L'ESPACE PRESSE

POUR PLUS D'INFORMATION :

Relations presse :

Gustavo Coura – 06 46 21 86 07 – gustavo.couraguimaraes@axa.fr

Hélécia Chalon – 06 06 74 66 98 36 – helicia.chalon@axa.fr